

Réunion du Conseil Municipal du 18 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Nuits-sur-Armançon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Mr Jean-Louis GONON**, Maire.

Date de convocation : 14 juin 2021.

Présents : Mmes Josiane DESGROISILLES, Corinne DROUHIN, Régine DUPAYS, Claude IMBERT ; Mrs Jean-Louis BERNARD, Guy DEWAELE, Jean-Louis GONON, Xavier LAVINA, Matthias MANGANELLI, Jean-Marie SEGADO, Cyrille TOULOUSE.

Secrétaire de séance : Mr Matthias MANGANELLI.

ORDRE DU JOUR :

- Proposition de vente des parcelles cadastrées AC n° 117 et 120
- Régularisation des frais de chauffage pour l'année 2020
- Point sur les travaux
- Questions diverses

I - Proposition de vente des parcelles cadastrées AC n° 117 et 120

Délibération n° 30-2021

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 8 juin 2021 de Monsieur Noël QUITTOT, domicilié 20 grande rue à NEUVY SAUTOUR (89570), propriétaire des parcelles cadastrées AC 117 et 120, d'une superficie totale de 9 a 44 ca, indiquant qu'il accepte la proposition du Conseil Municipal pour l'achat des parcelles concernées au prix de 4.00 € le m², soit un coût total de 3 776.00 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **ACCEPTÉ** l'achat des parcelles cadastrées AC n° 117 et 120, appartenant à Monsieur Noël QUITTOT, au prix de 4.00 € le m², soit un coût total de 3 776.00 €,
- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou son 1^{er} adjoint en cas d'indisponibilité, à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'acquisition de ces parcelles,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son 1^{er} adjoint en cas d'indisponibilité à signer tous documents relatifs à ce dossier.

II - Régularisation des frais de chauffage pour 2020

Délibération n° 31-2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de chauffage des logements communaux situés au 67-69-71 rue du Maréchal Leclerc et 1-3 rue des Ecoles - pour l'année 2020, transmis par la société ISTA.

Locataires	Adresse	Charge de chauffage versée	Coût réel de chauffage	Régularisation à faire
<u>Logements rue du Maréchal Leclerc</u>				
OBERSON/GUEURY	67	2 520.00 €	1 233.36 €	+ 1 286.64 €
ORSINI/GOBAIN	69	1 358.50 €	349.95 €	+ 1 008.55 €
EUDE/FLAMEY	71	2 160.00 €	1 243.83 €	+ 1 243.83 €
<u>Logements rue des écoles</u>				
AGUILLERA	1	1 680.00 €	1 336.14 €	+ 391.94 €
LAURENT/HUBERT	3	1 680.00 €	1 448.86 €	+ 113.55 €

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal

➤ DECIDE de rembourser l'excédent de provision de chauffage, à savoir :

- Mme ORSINI Océane et Mr GOBAIN Kévin = 1 008.55 €
- Mme EUDE Pauline et Mr FLAMEY Anthony = 1 243.83 €
- Mme AGUILLERA Thérèse = 391.94 €
- Mr LAURENT Frantz et Mme HUBERT Brigitte = 113.55 €.

➤ DEMANDE à la Trésorerie de Tonnerre de déduire l'excédent de chauffage de 1 286.64 € sur le reste à payer de Mme OBERSON Anne-Sophie et Mr GUEURY Kévin,

➤ DECIDE de réduire le montant de provision de charge de chauffage pour les logements situés rue du Maréchal Leclerc, à savoir :

Nom des locataires		Montant actuel	Montant actualisé
OBERSON/GUEURY	67	210.00 €	160.00 €
ORSINI/GOBAIN	69	143.00 €	120.00 €
EUDE/FLAMEY	71	180.00 €	140.00 €

III - Achat de guirlandes

Délibération n° 32-2021

Madame Josiane DESGROISILLES, 3^{ème} adjointe, présente au Conseil Municipal la proposition d'achat de 5 guirlandes faite lors de la réunion de la commission « Créer du lien, vie locale », pour un coût HT de 1 435.00 € de l'entreprise DISTRI FÊTES de TRONVILLE-EN-BARROIS (55310).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal

➤ ACCEPTE le devis de l'entreprise DISTRI FETES pour un montant HT de 1 435.00 €,

➤ AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

V - Questions diverses

1/ RGPD : Toujours en attente de réponse. Mail envoyé le 28 mai au Centre de Gestion de la Meurthe et Moselle

2/ Festivités : Rien ne sera organisé pour la fête patronale et le 14 juillet.

3/ Réunions :

-**Comité des fêtes** : Réunion de l'assemblée Générale pour l'élection du bureau, Réflexion sur l'organisation d'un vide grenier en août et une randonnée avec pique-nique au château...

- **SMBVA** : Compte rendu réalisé par Jean-Marie SEGADO.

Séance levée à 22heures.

DELIBERATIONS PRISES

30-2021 : Proposition de vente des parcelles cadastrées AC n° 117 et 120

31-2021 : Régularisation des frais de chauffage pour 2020

32-2021 : Achat de guirlandes

GONON Jean-Louis		IMBERT Claude	
BERNARD Jean-Louis		DEWAELE Guy	
DESGROISILLES Josiane		MANGANELLI Matthias	
DROUHIN Corinne		TOULOUSE Cyrille	
LAVINA Xavier		SEGADO Jean-Marie	
DUPAYS Régine			